

> Pour conclure

Avec avoir matraqué de propagande « verte » que le nucléaire serait la solution au réchauffement climatique, toutes ces annonces donnent l'impression que l'important est que le nucléaire ne soit surtout pas une source d'inquiétude. En somme, en faire un processus *socialement acceptable*. Pour ici et pour ailleurs. Et taire ainsi toute possibilité d'opposition.

Cette relance du nucléaire rêvée par les dirigeants français va accélérer la numérisation de la société et l'autoritarisme qui va avec, tout en permettant l'exportation du nucléaire à l'étranger (qu'il s'agisse de réacteurs, de missiles ou de sous-marins). Pour mener à bien ces objectifs, les nucléocrates ont grand intérêt à mettre en scène une apparence d'efficacité – des déchets que l'industrie prétend gérer, aux vieilles centrales en fonctionnement jusqu'aux nouveaux projets de centrales – et faire ainsi croire que toute la chaîne du nucléaire est « maîtrisée ». D'un bout à l'autre, il faut donner l'illusion que cette technologie ne pose pas de problème insurmontables.

Mais alors, comment pourrait-on « sortir » du nucléaire ? En commençant par rappeler ce simple fait : le nucléaire est à ce point stratégique pour la France qu'on ne saurait envisager d'en sortir « à l'amiable » ; aussi accablant que cela puisse paraître, nous ne pourrions l'arrêter qu'après avoir entièrement remis en cause la société qui s'en nourrit et l'État qui le défend. Ce n'est donc pas en négociant que l'on obtiendra quoi que ce soit, mais en s'organisant pour inverser le rapport de force par la lutte et l'action directe : la manifestation, les occupations de site, les sabotages, les perturbations de réunions,.. Les terrains de jeux sont multiples et les cibles partout.

C'est pourquoi nous continuerons coûte que coûte à nous y opposer, invitant avec nous tou.tes les individuEs conscient.es de l'urgence de lutter contre la relance de l'idéologie destructrice des dirigeants. À bas l'État et le nucléaire !

contact : nucleaire-esbroufe@riseup.net

Pour aller plus loin :

- *La java atomique : quelques pistes de réflexions autour du démantèlement et de la relance du nucléaire* (2011) infokiosques.net
- *Le sens du vent – notes sur la nucléarisation de la France au temps des illusions renouvelables* (Arnaud Michon, ed. de l'encyclopédie des nuisances, 107 p., 2010)
- *Fukushima Paradise : pour une critique radicale du nucléaire (2005-2011)*, (ed. Mutines Seditons & la Canaille, 238 p., 2012)
- *[La Hague] Il n'y a pas que la nouvelle piscine qui déborde...* (tract, juin 2022 ; sur sansnom.noblogs.org ou bureburebure.info)
- *Quand nos poubelles débordent* (Docu. France 2, Complément d'Enquête, 1h10, oct. 2023)
- *Atlas de l'uranium : faits et données relatifs à la matière première de l'ère atomique* (Nuclear Free Future Foundation, 2023) nuclear-free.com/uranatlas.html
- *Le « nucléaire démocratique » n'existe pas* (article, 21 mars 2021 ; sur bureburebure.info)
- *Lettre de motivation pour un poste de soudeur dans le nucléaire à Nancy* (article, 18 février 2024, sur manif-est.info)
- Chapitre « Impasse nucléaire et climatique » de *La pieuvre nucléaire* (réseau Makhno, ed. du monde libertaire, 185 p., 2023)
- *Petite chronique de la Françatomique : énergie nucléaire et climat, le grand mensonge* (François Vallet, 20 déc. 2023, blog mediapart)

Relance du nucléaire : éléments de contexte sur les derniers mois

- mars 2024 -



Ce texte est un retour sur les derniers mois quant au contexte nucléaire français, sur fond d'annonces de relance de l'industrie nucléaire. En effet, des premières annonces officielles de relance à aujourd'hui, l'État a fait passer à vitesse accélérée toute une série de mesures préparant la réindustrialisation nucléaire, et ce, alors que l'actualité était noyée entre la « crise covid-19 », les élections présidentielles, la guerre en Ukraine, la réforme des retraites, la loi immigration et plus récemment la guerre en Palestine. Pour mieux comprendre les enjeux autour du nucléaire, il nous a paru important de donner également des informations quant au contexte géopolitique : fin de l'exploitation de la mine d'Arlit au Niger par Orano ; bombardements de la centrale Zaporijjia en Ukraine par l'armée russe. On parlera aussi des déchets dont l'industrie nucléaire ne sait que faire.

Que les annonces de relance du nucléaire en France soient techniquement réalisables ou pas, il nous faut, plus que jamais, agir contre cette idéologie et les structures qui englobent l'énergie nucléaire, la technologie, l'État, la militarisation de la société nucléarisée, et le système capitaliste qui s'en nourrit.

Ce nouveau texte se veut être une actualisation dans la continuité de « Sur la poursuite du nucléaire et son esbroufe : Macron dans la « capitale verte » » paru en janvier 2022. Ce tract prenait alors prétexte de l'inauguration greenwashée de Grenoble, en tant que capitale verte, par Macron, pour dénoncer la politique de relance du nucléaire dont les annonces commençaient à garnir l'actualité...

Ce nouveau texte n'est pas exhaustif sur l'actualité nucléaire des derniers mois, mais plutôt une contribution aux dynamiques actuelles contre la relance du nucléaire, et notamment aux rencontres printanières anti-nucléaires et anti-autoritaires qui se tiendront près de Bure du 17 au 23 avril prochain. Nous nous réjouissons par avance de tout ajout, rectification, critique, confrontation d'interprétation sur le sujet, que ce soit à travers une réponse publique ou par mail à nucleaire-esbroufe@riseup.net

À bas l'État et le nucléaire !

> État des lieux de la nucléarisation à l'aube des annonces

Ce qui apparaît aujourd'hui comme un passage en force (parmi d'autres) opéré par Macron en matière de relance du nucléaire n'est qu'une implacable continuité de l'État dans ce domaine, et ce, depuis plus de soixante ans – au-delà des clivages politiques. L'EPR, par exemple, est dans les cartons d'EDF depuis la fin des années 1980, et il a suivi son bonhomme de chemin, au gré des « *alternances* » et des consultations factices du public, malgré les protestations, jusqu'au décret de 2007 autorisant EDF à faire construire un EPR sur le site de Flamanville.

En matière de recherche, la France est également empêtrée depuis quelques années dans les chantiers désastreux du réacteur expérimental thermonucléaire ITER et du réacteur de recherche Jules Horowitz, dont les malfaçons, les délais de construction et les coûts ne cessent d'augmenter¹.

Pas facile pour l'État nucléocrate de s'appuyer sur ces vitrines-fiasco, pour redorer l'image d'une technologie soi-disant sûre et maîtrisée... Et pourtant, le 8 décembre 2020, c'est bien depuis la forge du Creusot (Framatome), que Macron a annoncé la construction d'un nouveau porte-avions à propulsion nucléaire. Pour rappel, au cours des dernières années, la forge avait été au centre d'un scandale concernant des composants de réacteurs défectueux – dont la cuve fragile de l'EPR de Flamanville – et des certificats falsifiés qui s'en étaient suivis. Par la suite, l'industrie nucléaire française avait dû être financée à hauteur de plusieurs milliards d'euros.

Déjà sous Sarkozy, ça semblait déjà le bon moment pour l'État de relancer l'industrie nucléaire, mais la catastrophe de Fukushima en 2011 a mis un frein brutal à cet élan. Il a quand même profité de son mandat pour développer massivement la production d'énergies « *renouvelables* » (éolien, photovoltaïque,...), en complément du nucléaire. Pour sa part, Hollande avait acté la réduction de la part du nucléaire dans la production énergétique de 75 % à 50 % pour 2025, et la fermeture progressive de 24 réacteurs sur 58, en commençant par Fessenheim.

En ce qui concerne la réduction de la part du nucléaire : cette annonce, bon chic bon genre du socialiste Hollande, sera rompue quelques années plus tard sous le règne de Macron II (loi d'accélération de la relance du nucléaire, 2023).

Et à propos de la fermeture des deux réacteurs de Fessenheim : celle-ci était censée être concomitante avec la fermeture de la centrale à charbon de Cordemais (projet de conversion en centrale biomasse en 2026), à la mise en service de la centrale à gaz de Landivisiau en Bretagne (inaugurée en 2022), et... à la mise en service de l'EPR de Flamanville ! En somme, remplacer une vieille centrale par une toute neuve !

Aujourd'hui plus éloigné.es de l'année de la catastrophe de Fukushima, la voie est un peu libre pour annoncer la relance du nucléaire auprès de l'opinion publique. En effet, tout ceci ne semble pour l'État qu'une formalité tant ses plans sont déjà bien avancés : en novembre 2020 un rapport

¹ Concernant ITER, les premiers essais prévus en 2020 sont reportés à 2025 ; quant à Jules Horowitz le démarrage qui était prévu en 2013, a d'abord été reportée à fin 2016, puis 2021, puis encore à 2025 (en même temps qu'est annoncé l'abandon du projet ASTRID).

la réalisation de travaux pour prolonger la durée de vie des réacteurs actuellement en service devra être autorisée avant 2040.

Grâce à la nouvelle taxonomie européenne, les nucléocrates ont plus ou moins réussi à faire croire que la faiblesse supposée des émissions de CO₂ de leurs industries nucléaires respectives rendait celles-ci vertueuses. Comme si les armes atomiques étaient un facteur de paix. Comme si le CO₂ était la seule cause de réchauffement climatique. Comme si l'industrie nucléaire militaro-civile pouvait exister sans consommation de pétrole, de charbon, de gaz.

Il est à noter que si l'on critique l'utilisation de la taxonomie comme outil de *greenwashing* pour les industries polluantes telles que les centrales nucléaires et l'extraction du gaz, ce n'est pas pour, *a contrario*, encourager le recours aux énergies dites renouvelables (éoliennes, photovoltaïque, barrage, etc) : alternatives induites d'une société capitaliste, coloniale et salariale qui ne serait pas nécessairement renversée. En effet, au-delà de la lutte contre le réchauffement climatique, il nous paraît nécessaire de dénoncer le nucléaire pour ce qu'il est vraiment : une énergie polluante, techniquement hors de contrôle, d'une société au service d'une société capitaliste, fondée sur des bases colonialistes, au service des intérêts militaires impérialistes. Depuis les premiers essais atomiques français en 1960, bien plus que pour l'électricité, l'atome est en effet un choix politique et stratégique à des fins militaires ; dont la relance aujourd'hui n'est que le fer de lance.

> COP28 et appel à tripler par trois la production mondiale de nucléaire

En décembre 2023, trois représentants d'États détenteurs d'armes atomiques (États-Unis, Angleterre, France) ont même profité de la COP 28 de Dubaï pour tenter de sauver leurs industries nucléaires en perdition, attirant dans leur orbite une vingtaine de pays. Ainsi Macron n'a rien trouvé de mieux à proposer que de tripler la production mondiale d'énergie nucléaire d'ici 2050.

Or tripler la production mondiale d'énergie nucléaire d'ici 2050, si c'était possible, ce serait aussi, entre autre, tripler l'extraction de minerais d'uranium et les transports de matières fissiles, les pollutions radioactives et chimiques, la production et le transport de déchets radioactifs, les surfaces et volumes occupés par les déchets radioactifs, les risques de prolifération et d'accidents nucléaires... et leurs conséquences sur la santé (cancers et décès radio-induits,...).

En France, le classement du nucléaire comme énergie verte a été à l'initiative transpartisane de trois sénateurs : des républicains (Daniel Gremillet, Vosges), du groupe Union Centriste (Claude Kern, Bas-Rhin) et du Groupe communiste républicain citoyen et écologiste (Pierre Laurent, Paris).

En mars 2021, afin d'influencer la commission européenne, la France – qui présidait alors l'UE – s'est associée à des pays de l'Europe de l'est, pour porter à la fois le nucléaire et le gaz dans cette nouvelle taxonomie. Jusqu'en 2022, l'Allemagne, l'Autriche, le Luxembourg, le Danemark, le Portugal et l'Espagne s'y étaient jusqu'alors opposés⁵. Depuis, l'Alliance nucléaire – comme on l'appelle désormais – s'est élargie passant de 7 à 14 pays de l'UE avec l'ajout, en février, de la Bulgarie, de la Croatie, de la Finlande et des Pays-Bas, suivis de la Belgique, de l'Estonie et de la Suède, avec l'Italie comme observateur.

En août 2023, Thomas Stuart Kirkland et Christiana Mauro, reporters indépendants couvrant l'Europe de l'Est, ont fait le point sur comment l'Alliance nucléaire, forte de 14 pays membres de l'UE, a fait pression pour que l'énergie nucléaire obtienne le label vert au même titre que les autres énergies renouvelables⁶. Selon eux, « *Ce détournement de l'instrument clé de la politique verte de l'Union Européenne a été ouvertement réalisé grâce à une campagne de désinformation menée par le lobby nucléaire.* », et les médias n'ont pas été à la hauteur.

En effet, lorsqu'une équipe de journalistes indépendants a décortiqué les déclarations de la lettre, elle a constaté que sur les 25 affirmations factuelles contenues dans la lettre, 20 étaient soit fictives, soit trompeuses, y compris les affirmations douteuses habituelles sur la « *contribution précieuse* » du nucléaire à la neutralité climatique. Toutefois, les conclusions de l'enquête, menée par les internautes, n'ont pas trouvé d'écho de la part des médias européens et sont passées largement inaperçues.

À la commission, les débats menés ont notamment apporté l'argument de l'indépendance de la France quant à l'import du gaz russe (quelle hypocrisie quand on voit les relations entre Framatome et Rosatom !), à coup d'interprétations différentes sur le rapport du GIEC (et quelle hypocrisie quand on sait que de nombreux « *scientifiques* » du GIEC sont liés à l'industrie nucléaire!).

Après deux ans de discussions, la commission européenne a adopté en février 2022 la nouvelle taxonomie vert, intégrant les énergies du gaz et du nucléaire, qui ont « *un rôle à jouer pour faciliter le passage aux énergies renouvelables* » et à la neutralité climatique. Après son adoption par le Parlement et le Conseil européens, le texte est entré en vigueur le 1er janvier 2023.

La Commission européenne a prévu plusieurs conditions pour l'électricité nucléaire : toute nouvelle construction devra présenter des garanties pour le traitement des déchets nucléaires et le démantèlement des installations ainsi qu'un permis de construire établi avant 2045. Par ailleurs,

⁵ L'Allemagne a récemment « *renoncé* » à la production d'énergie nucléaire, bien que celle-ci continue à produire des infrastructures et de collaborer avec des pays comme la France et la Russie. Le Danemark, le Luxembourg et l'Autriche ne possèdent pas de centrales nucléaires.

⁶ <https://fr.euronews.com/2023/08/30/comment-lenfumage-du-lobby-nucleaire-a-triomphe-sur-les-energies-renouvelables>

prévoyant le financement par l'État de la moitié des 47,2 milliards d'euros que devaient coûter ces nouveaux équipements est rendu public. Un mois plus tard, ce sont les sites convoités par EDF qui étaient dévoilés : Penly (Seine-Maritime), Gravelines (Hauts-de-France), et Bugey (Ain) ou Tricastin (Drôme). Enfin, en janvier 2021, on apprenait qu'EDF avait déjà commandé des pièces forgées en vue de la construction de ces nouveaux EPR.

Ces dernières années n'ont pas été glorieuses pour l'image de l'industrie de l'atome, à échelle mondiale : après Fukushima (dont le rejet des eaux a eu lieu en août 2023), la guerre en Ukraine et les bombardements russes sur la centrale Zaporijjia en mars 2022, ou encore les pénuries électriques en France en 2022, accentuée par le réchauffement climatique (et l'assèchement des fleuves)². Il peut paraître carrément insensé de relancer une telle industrie... et pourtant, c'est bel et bien en marche.

La durée de vie des réacteurs actuels commençant à devenir longue (avec plus de risques et de problèmes de maintenance) et la relance de l'industrie du nucléaire se calculant sur plusieurs années (le sketch de Flamanville en témoigne !), c'est donc sous les gouvernements Macron que tout s'est accéléré.

> Déchets issus des dernières décennies d'exploitation nucléaire

Pour la faire courte, comme il y a différents types de combustibles utilisés dans différents types de réacteurs nucléaires, et comme le traitement après peut être « *valorisable* » ou non, à des fins militaires ou de « *recyclage* » (parfois en Russie), et comme les déchets, s'ils sont « *valorisables* » ou non peuvent être aussi plus ou moins radioactifs. Il y a ainsi différents types de déchets radioactifs et de combustibles usés stockés à différents endroits... On aurait aussi pu parler de ceux traités à Soulaives (Haute-Marne), du Technocentre de Fessenheim, du Cirès (Aube)... Et comme « *déchets* » on pourrait aussi parler des centrales arrêtées (Brennilis, Chooz A, Fessenheim,..) & des anciennes mines d'uranium abandonnées... Mais pour l'actualité, on va se contenter d'écrire sur le projet de nouvelle piscine à la Hague et le projet CIGEO à Bure.

En 2019, EDF prévoyait de construire une nouvelle piscine de combustibles usés à Belleville-sur-Loire, mais face à un début de fronde locale, les nucléaristes se sont repliés sur une terre jugée davantage conquise : la Hague, où l'usine de retraitement dispose déjà de 4 bassins, construits entre 1976 et 1985.

Un débat public était organisé du 22 novembre 2021 au 8 juillet 2022 sur le projet EDF de construire une nouvelle piscine de combustibles usés sur le site d'Orano-La Hague. À la suite de la première réunion de concertation préalable, un nouveau collectif spontané s'est constitué, rassemblant des habitant·es de la Manche, de la Hague et d'ailleurs, des anti et des pro nucléaires, des personnes de tout bord, de différentes générations, professions, statuts, des élu.es... opposé.es à une nouvelle piscine sur leur territoire.

² Pour rappel, en août 2022, 60 % des 56 réacteurs français étaient en panne.

Présent dans la salle, mais refusant de prendre part au débat public, le collectif Piscine Nucléaire Stop a notamment dénoncé ce qu'il considère comme une absence de « *transparence* » (!) dans la concertation publique lancée à propos de ce projet, les décisions étant déjà prises d'avance. Au milieu de la période de l'enquête publique, un rassemblement a été organisé le 18 juin à Cherbourg où ont défilé plusieurs centaines de manifestant.es.

Enfin, en février 2023, le collectif Piscine Nucléaire Stop a été invité par EDF à participer à la concertation sur le projet de nouvelles piscines de La Hague, et à intégrer leur comité de pilotage. Après avoir négocié des conditions sur le fond avec EDF, le collectif a finalement quitté la concertation, constatant qu'EDF ne respectait pas ses engagements – le collectif dénonçant une fois de plus cette mascarade après avoir tenté, en vain, d'y participer.

À la base, le collectif n'est pas ouvertement anti-nucléaire, ne faisant par exemple pas le lien publiquement entre l'entreposage de combustibles usés à la Hague, et le lancement d'une nouvelle centrale nucléaire à Flamanville, à 35 km de là... Mais de désillusion en désillusion participationniste, il semble de plus en plus porter un discours anti-nucléaire, appelant notamment à une manifestation contre le démarrage de l'EPR de Flamanville et contre la relance du nucléaire, à Caen, le 23 mars prochain.

La nouvelle piscine de la Hague ne serait ouverte, *a minima*, qu'en 2034. Or, l'info a fuité en 2022 que les piscines actuelles seraient déjà pleines à 97 % et qu'elles pourraient être complètement saturées en 2030. En cas de saturation, il faudrait arrêter les centrales, cesser la production d'électricité car il n'y aurait plus d'espace de stockage disponible pour les déchets. L'échec de l'industrie nucléaire à gérer ses propres déchets mènera-t-il bientôt au *black out* ?

Aujourd'hui donc, les déchets sont entreposés à la Hague, en attendant que la poubelle de Bure (CIGEO) soit opérationnelle – l'ANDRA prévoyant l'arrivée des premiers déchets radioactifs entre 2035 et 2040, après une longue phase de chantier.

Récemment, l'Utilité Publique (DUP) et l'Intérêt National (OIN) du projet ont été déclarés en juillet 2022 par Elisabeth Borne, à peine nommée première ministre – ce qui permet, non pas l'autorisation du projet, mais l'avancée des projets connexes (déboisement du Bois Lejuc, expropriations, construction d'un transformateur électrique, déviation de routes, construction de la voie ferrée,..). Après une phase de recours juridiques qui s'est close en décembre 2023, l'ANDRA a annoncé récemment sa volonté d'avancer ses billes concernant les fouilles archéologiques & une phase d'expropriation des terrains manquants à son projet... parmi lesquels l'Ancienne Gare de Luméville, lieu d'opposition à CIGEO depuis bientôt 20 ans. En parallèle, l'ANDRA instruit pendant plusieurs années l'Autorisation de Création (DAC) du projet sans lequel CIGEO ne peut être démarré. Lors du dépôt du dossier en janvier 2023, il était indiqué que le stockage initialement prévu sur 15 km² était désormais étendu à 29 km², soit deux fois plus qu'initialement, et cela sans explication aucune ; anticipant sans aucun doute les futurs déchets qui pourraient être produits par la relance du nucléaire.

> Triomphe de l'enfumage du lobby nucléaire à la commission européenne

Le devis pour la construction de 14 nouveaux EPR monte à 51,7 milliards d'euros (hors coûts de financement), avec un petit bonus de 4,6 milliards en cas de difficulté de mise en œuvre. Et tout cela, sans compter le coût de la recherche investie dans les mini-réacteurs (SMR)...

Où trouver les 50, voire 60 milliards d'euros nécessaires au financement du nouveau programme électro-nucléaire ? À l'heure de ces pronostics, EDF est endetté de plus 65 milliards d'euros et serait donc dans l'incapacité de financer seule ce programme. C'est la raison pour laquelle, dans un premier temps, il a été décidé que l'État apporterait plus de la moitié des fonds nécessaires : 25,6 milliards d'euros (l'épargne des livrets A ayant même été évoquée à un moment) ; puis, au cours du printemps 2023, nouveau coup de poker : EDF a été nationalisée afin de permettre la réception d'éventuelles subventions européennes. Pour pouvoir y avoir droit, l'État français s'est tourné vers le mécanisme de la « *taxonomie verte* » - une classification européenne reconnue des activités contribuant à la « *transition énergétique* ».

Pour présenter la taxonomie : il s'agit d'un outil pouvant changer la donne en matière d'investissements dans les différentes énergies. L'objectif est de définir quelles activités pourront faire l'objet de financements publics, évalués à plusieurs dizaines de milliards d'euros, dans le but d'atteindre la neutralité carbone en 2050. La taxonomie établit six objectifs environnementaux : promouvoir l'économie circulaire, éviter et contrôler la pollution, protéger la biodiversité, protéger les ressources aquatiques et marines, atténuer le changement climatique et s'y adapter. Pour qu'un investissement soit qualifié de vert, il doit contribuer à l'un d'eux et ne pas causer de préjudice aux cinq autres.

Dans un article paru en 2021, sur *Basta !*⁴, Jan Haverkamp, expert pour Greenpeace Netherland et pour le World Information Service on Energy (WISE), a soumis l'énergie nucléaire à 26 critères de soutenabilité. Ceux-ci touchent au volet technique de la production – émissions de CO₂, risques d'accident aux conséquences majeures, déchets... Ils s'étendent aussi aux aspects économiques, sociaux et politiques : transparence des financements, effets sur la concentration du pouvoir, charge financière aux futures générations, renforcement de la démocratie, pas de contribution aux tensions militaires... Et, surprise ! Loin de ce que peut affirmer le lobby nucléaire, l'énergie atomique ne remplit aucun de ces critères de soutenabilité.

Or ces derniers mois, le lobby est quand même parvenu à faire adopter au niveau européen l'idée selon laquelle le nucléaire serait devenu comme par magie une énergie « *verte* », afin de bénéficier de financements verts... Retour sur cet enfumage à la commission européenne :

⁴ <https://basta.media/nucleaire-energie-soutenable-emissions-de-CO2-dechets-radioactifs-green-deal-greenpeace#nb4-1> Sur les déchets nucléaires, nous sommes déjà en train de déplacer le problème sur trois générations, Rachel Knaebel, basta media, 2 juin 2021)

deux jours du congrès des Verts allemands à Bonn, que « *ce serait une erreur de fermer les centrales nucléaires* » puisque « *d'après le GIEC, l'énergie atomique peut contribuer à un nouveau mix énergétique sans carbone* ». Une partie des Verts l'approuve, et leur congrès accepte la prolongation provisoire du fonctionnement de deux des trois centrales nucléaires allemandes alors en activité.

À coups de rapports du GIEC, les nucléocrates veulent faire ainsi passer l'une des plus grandes saloperies de l'histoire humaine pour une énergie « *propre* ». Or il n'existe pas, il ne peut pas exister de nucléaire sûr, propre, sans déchets toxiques et exempts de risques, de défaillances ou d'erreurs.

Autre exemple récent, en ce qui concerne le foutage de gueule des communicants pour faire avancer leurs projets : à Bure, à l'automne, l'ANDRA a lancé une pitoyable campagne de communication à destination des générations futures : « *À toi qui n'es pas encore né, l'ANDRA travaille pour toi* ». Peu importe les risques laissés, il s'agit avant tout de communiquer aux générations futures que, grâce à l'ANDRA, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Cette campagne de communication est diffusée sur internet et dans la région Grand Est. En fait, comme on peut le lire dans ses objectifs : « *au-delà des riverains, cette campagne s'adresse également aux actifs et potentielles recrues dans un marché de l'emploi tendu* ». L'ANDRA a surtout pour objectif de rassurer les générations présentes et futures (et d'en recruter quelques uns au passage !), afin de faire accepter son projet qui, on le rappelle, est d'enfouir sous terre les déchets d'une industrie dangereuse, en sachant pertinemment que les risques ne pourront pas être maîtrisés sur 100 000 ans...

Cette campagne de l'ANDRA intervient après le recours juridique porté en 2023 par des opposant.es au projet, concernant le droit des générations futures. Selon les signataires du recours : « *Il suffit d'aller sur son site pour se rendre compte que l'Andra est avant tout une « agence de com » qui vient combler par des mécanismes rhétoriques les incertitudes, les inexactitudes, pire les preuves lacunaires que ses ingénieurs tentent, tant bien que mal et avec toujours plus de retard, d'apporter. L'Andra a compris depuis longtemps qu'elle n'est pas là pour prouver que son projet est sûr, car, sur des temps aussi longs et pour des déchets aussi dangereux, c'est une tâche scientifiquement impossible, une « impossibilité épistémique », bref, un non-sens* »³.

Pour CIGEO ou l'ensemble de la filière nucléaire, les communicants travaillent avant tout sur le caractère socialement acceptable de leurs projets : ce qui compte, ce n'est pas de prouver qu'ils maîtrisent ce qu'ils font (EPR, *small reactors*,...) mais de convaincre la population que le nucléaire est indispensable et vertueux – quand bien même il s'agit d'un gouffre financier sans fond. Il semble que nous soyons entré.es dans l'ère du cynisme débridé, et que les nucléocrates en ont la palme d'or.

> Fin de l'exploitation néo-coloniale des mines d'uranium au Niger ?

Il y a une dizaine d'années, le Niger couvrait encore environ 40 % des besoins français en uranium, l'année dernière - après la fermeture de la mine souterraine exploitée d'Akokan, il en restait à peine un quart. En mars 2021, Cominak et Somaïr - filiales de la multinationale française Orano - ont fermé ou étaient sur le point de fermer car les mines étaient devenues trop chères à exploiter, n'étant plus compétitives depuis la chute des cours de l'uranium.

Puis, depuis le coup d'état survenu fin juillet 2023, les exportations d'uranium ont été arrêtées. Les nouveaux dirigeants ont justifié leur coup d'état en raison de la situation économique difficile du pays, due à l'exploitation néocoloniale. La Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a en outre fermé ses frontières avec le Niger.

Dès le début des années 1970, lorsque Hamani Diori, le premier président du nouvel État du Niger, exigeait de la France ou du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) d'augmenter le prix de l'uranium, il a été renversé par un coup d'État militaire. Jusqu'à sa mort en 1987, le nouveau dictateur Seyni Kountché a tenu davantage compte des intérêts français en matière d'uranium. Tous ses successeurs, qu'ils aient été élus démocratiquement ou qu'ils soient entrés en fonction par la force militaire, sont également restés de fidèles alliés de l'ancienne puissance coloniale avide d'uranium. Le fait que la France ait annoncé le retrait de ses troupes du Mali est donc un nouveau signal : celui de sa volonté de ne pas intervenir militairement au Niger.

Néanmoins, le putsch de fin juillet a immédiatement soulevé la question de l'approvisionnement des centrales nucléaires françaises. Orano a minimisé le problème, soulignant que de toute façon, seule la mine d'Arlit était encore en activité, et l'entreprise a affirmé dans un premier temps que tout se déroulait comme d'habitude. Le ministère français des Affaires étrangères a rassuré en expliquant que la France avait « *des chaînes d'approvisionnement extrêmement diversifiées* » avec l'uranium du Canada, de l'Australie et du Kazakhstan et que les mines du « *Niger ne représentaient que 4 % de la production mondiale d'uranium* ». Selon d'autres sources, le secteur nucléaire de l'UE aurait « *encore de l'uranium en stock pour environ 3 ans* ». Même si le Niger continuait à ne pas exporter, les centrales nucléaires de France et d'autres pays de l'UE ne seraient donc pas immédiatement privées de combustible.

Mais à moyen terme, le putsch pourrait mettre en difficulté la filière nucléaire française. En effet, Orano détient 66 % du gisement d'Imouraren, situé à 80 km au sud d'Arlit, où sont stockées 217 000 tonnes d'uranium. Orano avait l'intention d'extraire 5 000 tonnes par an dans quelques années, ce qui correspond à environ 10 % de la production mondiale actuelle. On peut désormais se demander si le projet va démarrer et quels moyens l'État colonial français va pouvoir mettre en œuvre pour reconquérir ces mines..

Il suffit de jeter un coup d'œil sur les marchés financiers pour se rendre compte de l'impact que peuvent avoir quelques milliers de tonnes en plus ou en moins par an sur le marché de l'uranium : après l'interdiction d'exportation des militaires nigériens, le prix de l'uranium est passé de 43 à

³ <https://bureburebure.info/1er-decembre-2023-dup-et-oin-cigeo-bure-et-les-decisions-des-conseils/>

66 \$ US par livre (environ 450 grammes). Rien d'étonnant à cela : depuis 2016, la production mondiale d'uranium est inférieure à ce que les centrales nucléaires consomment chaque année.

Et depuis mi-janvier, la livre d'uranium est repassée au-dessus d'une barre symbolique : celle des 100 \$ (environ 92 €), sur le marché en direct. Jusqu'à 106 \$, le 2 février, sur la place boursière du New York Mercantile Exchange. C'est cinq fois plus qu'en 2016. Et c'est surtout sans précédent depuis 2007 – le cours international de l'oxyde d'uranium avait alors culminé à 138 \$.

Certains Nigériens associent de nouveaux espoirs à l'interdiction d'exporter de l'uranium : « *Actuellement, l'exploitation de l'uranium est un désastre pour le Niger* », souligne Almoustapha Alhacen, qui a lui-même travaillé pendant des décennies dans l'extraction et a vu nombre de ses collègues mourir des suites de la pollution radioactive. « *C'est un désastre économique et écologique, car l'uranium est extrait de manière incontrôlée. On peut même parler de crime contre l'humanité. Si la pollution continue comme elle l'a fait jusqu'à présent, il vaut mieux s'arrêter* ». Jusqu'à présent, environ 150 000 tonnes ont été extraites des mines d'Arlit et d'Akokan. Avec une faible concentration de minerai de 0,1 %, l'exploitation minière a laissé derrière elle 150 millions de tonnes de résidus de roche broyée contenant tous les produits de dégradation de l'uranium et stockées en grande partie à l'air libre sans protection.

> **Bombardements de Zaporijjia et relations avec le lobby nucléaire russe**

Ce 4 mars 2022, le choc de l'invasion russe en Ukraine est encore frais lorsque les forces russes s'emparent de Zaporijjia, plus grande centrale nucléaire d'Europe. Le spectre d'un nouveau Tchernobyl a flotté un temps sur le continent, et les experts ont tenté de quantifier les risques d'un accident majeur, tandis que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) lançait les négociations pour la sécurisation du site... Quand même au cas où, les autorités régionales ont anticipé une nouvelle catastrophe nucléaire en distribuant des pastilles d'iode à la population.

Depuis, la centrale est occupée et fait régulièrement la cible d'attaques. La connexion au réseau électrique a été totalement interrompue au moins 7 fois – n'étant plus alimentée que par les groupes électrogènes pour le refroidissement des 6 réacteurs et des entrepôts de combustible.

En fait, depuis l'annexion de certaines parties de l'Ukraine, la Russie considère la centrale nucléaire ukrainienne de Zaporijjia comme sa propriété. Quelques jours avant son bombardement, Rosatom, l'Agence fédérale de l'énergie atomique, a spécialement créé une nouvelle filiale pour la reprendre. Et ce n'est pas avec des représentants du gouvernement que le chef de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Rafael Grossi, a négocié une zone de protection autour de la centrale nucléaire en décembre 2022, mais avec le chef de Rosatom, Alexeï Likhatchov.

Rosatom est le plus grand acteur du secteur nucléaire mondial. Fin 2021, une centrale nucléaire sur six dans le monde était construite par la Russie, dont plus de la moitié dans d'autres pays. Sur les 20 projets de construction actuels de Rosatom, 17 se trouvent hors de Russie. Lorsque les États n'étaient pas en mesure de financer les centrales nucléaires, Rosatom a souvent pris le relais

diffusions dans la manif écolo contre la venue de Macron à Grenoble le tract « *Sur la poursuite du nucléaire et son esbroufe* », non loin du groupe local Sortir du Nucléaire 38 qui portait la banderole « *Le nucléaire ne sauvera pas le climat* », SDN38 comme nous, avons, à tour de rôle, eu affaire à un tenace militant d'Extinction Rebellion (XR n'ayant pas pris position collectivement sur le nucléaire, et les individus d'XR tanguant de pour à contre..), et qui affichait une pancarte pro-nucléaire et pro-gaz, pour limiter les gaz à effet de serre ! Cette anecdote montre bien que la position anti-nucléaire n'est plus si majoritaire parmi les groupes et espaces dits « *écolo* », et qu'une présence de contre-propagande anti-nucléaire (discours, tracts, banderoles, affiches,..) est plus que jamais nécessaire dans la rue.

Pour comprendre d'où vient cette injonction de « *décarbonation* » de l'économie et de la société, il faut se pencher sur le rapport du GIEC. En effet, c'est le GIEC qui élabore régulièrement des compte-rendus utilisés ensuite par les États afin d'« *élaborer des politiques dans le domaine du climat* » et au cours des négociations internationales des COP pour le climat. Comme son nom l'indique, le GIEC est un organisme politique – Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat. Il demande des rapports scientifiques à des experts, qu'il choisit lui-même, et à partir desquels il établit des conclusions politiques. Il ne se positionne pas frontalement pour ou contre le nucléaire, mais parmi ses 4 scénarios dans son rapport de 2018 c'est celui qui table sur une augmentation de l'énergie nucléaire pour atteindre l'objectif de contrôle de la hausse de température à 1,5°C pour 2100 qui est présenté favorablement.

Parmi ses experts, nombreux sont partisans du nucléaire. Pour la France, c'est le cas de ceux qui travaillent ou ont travaillé pour le CEA, ou avec lui (Jean Jouzel, Véronique Masson-Delmotte, Hervé Le Treut, Françoise Vimeux), ou encore Pierre-Noël Giraud, membre du conseil d'administration d'Areva NC. Jean-Marc Jancovici (ingénieur polytechnicien, membre de l'ADEME), qui dirige le think tank Shift Project, fait également partie du GIEC, et relaie à foison la propagande selon laquelle « *le nucléaire sauvera le climat* » à travers les médias francophones, notamment grâce à un copinage intime avec les journalistes, qu'ils invitaient par exemple à des week-ends au ski il y a une dizaine d'années....

Le lobby nucléaire saisit tout l'intérêt des évolutions climatiques annoncées au fil des rapports qui sont rédigés par des experts ayant grandi en son sein. Le CO2 étant pointé comme le responsable de tous les maux, la solution devient la décarbonation de l'économie. Cet enjeu technique, économique et géopolitique est décliné sur tous les tons par les dirigeants sur fond de concurrence capitaliste planétaire. Le nucléaire, faiblement émetteur de gaz à effet de serre, est ainsi légitimé est relancé.

Convaincus par les conclusions d'experts biberonnés à l'atome dès leur formation, que « *la science a parlé* », les médias aux mains des grands combinats du bâtiment ou de l'armement peuvent prendre le relais, et obtenir le consentement des populations.

Or, la combinaison nucléaire-climat est redoutable. Comme on l'a entrevu, elle fait basculer une partie du courant écologiste catastrophé, tétanisé et paniqué vers la « *solution nucléaire* », et avec elle une grande partie de l'opinion publique. Récemment Greta Thunberg vient de déclarer, à

au palier suivant. On sait qu'une manifestation anti-nucléaire est d'ores et déjà organisée à Caen le 23 mars 2024.

Concernant les prochains EPR, la première coulée de béton est prévue pour l'horizon 2035-2037, si leurs plans se passent comme prévus...

En parallèle, le secteur nucléaire lance le recrutement massif de 100 000 salarié.es sur 10 ans (soit 10 000 par an), et en particulier dans les secteurs de la forge-fonderie, le génie civil et la chaudronnerie. Ceux qui, majoritaires, rejoignent la sous-traitance des centrales assurent les tâches qui comportent le plus de risques, et les travaux les plus exposés ; et ils reçoivent 80% des doses annuelles de radioactivité – contre 20% pour les agents d'EDF.

Pour amadouer plus de chômeuses à travailler pour l'industrie nucléaire, France Travail enchaîne l'organisation de salons du métier du nucléaire, principalement à proximité des centrales et des projets nucléaires. On pense notamment au salon du recrutement du 6 février 2024 à Bure, où une centaine de demandeur.es d'emploi étaient venu.es (peut-être par peur d'être irradié.es par France Travail?), ainsi que 500 élèves des collèges environnants, afin de bourrer le crâne de propagande à l'emploi dès la pré-adolescence...

Des nouvelles formations ouvrent à gauche à droite dans les écoles, les universités et les CFA – que ce soit pour former des ingénieur.es, des technicien.nes ou des ouvrier.es. Et pour convaincre plus d'étudiant.es et de lycéen.nes de rejoindre cette filière, l'État a même lancé des bourses de 600€ mensuels attribuées par l'Université des Métiers du Nucléaire... C'est dire qu'ils recrutent, tant les conditions de travail laissent à désirer : en décembre 2022, 7 000 offres d'emploi non pourvues étaient recensées par Pôle emploi ; tandis qu'une centaine de soudeur.ses et de tuyauteur.ses étasunien.nes et canadien.nes ont été appelé.es en renfort pour la réparation des soudures corrodées en France.

> Propagande nucléaire : de la lutte pour le climat aux générations futures

Ces dernières années, la propagande bat son plein et, comble de l'ironie, c'est sous pavillon écologiste que l'on nous somme d'abdiquer face au nucléaire. En effet, le nouveau programme électro-nucléaire est relancé au nom de la lutte « pour le climat », l'argument étant qu'il serait faiblement émetteur de gaz à effet de serre. Contre-argumenter en avançant que, dans le calcul de l'émission de ces gaz à effet de serre, il faudrait prendre aussi en compte les processus en amont qui émettent du CO2 (l'extraction et la fabrication des matériaux pour construire une centrale nucléaire, leur transport, leur maintenance,...) ne suffit pas. Cette raison est partielle, voire trompeuse, car l'enjeu de la relance est ailleurs (relance de l'industrie nucléaire militaire, mise en concurrence des États, course à la technologie, robotisation du quotidien et contrôle des populations...).

Des organisations écolos qui luttent avant tout contre le réchauffement climatique, sous la forme d'un écologisme d'État, telles que Youth For Climate ou Extinction Rebellion, ont par exemple pu s'embourber dans ce piège tendu par les communicants nucléaristes. Alors que nous

avec des crédits garantis par le gouvernement russe, et parfois, avec des contrats à long terme pour la livraison de combustible. La forme la plus extrême de cette « *politique étrangère nucléaire* » est le modèle « *Build-Own-Operate* », que Rosatom applique pour la première fois à la centrale nucléaire turque d'Akkuyu. Le groupe ne se contente pas de construire et de financer l'installation : il s'est également engagé à l'exploiter pendant toute sa durée de vie. De cette manière, Rosatom favorise le développement et la diffusion mondiale de l'énergie nucléaire, tout en garantissant à la Russie une influence géopolitique pour les décennies à venir.

Pour le compte du Kremlin, Rosatom participe également à la guerre en Ukraine, en étant responsable de la flotte de sous-marins nucléaires et des têtes nucléaires russes. Ce n'est qu'en décembre 2022 que le président Vladimir Poutine a souligné, dans un discours adressé aux collaborateurs de Rosatom, l'énorme contribution de l'entreprise au développement des systèmes d'armes et des équipements militaires les plus récents et à leur utilisation au combat. On ne peut être plus clair quant aux usages militaires de l'industrie nucléaire...

Pendant la guerre en Ukraine, les industries russes du gaz naturel, du pétrole et du charbon ont été sanctionnées par l'Union Européenne - et par de nombreux autres pays. Toutes les tentatives au sein de l'UE visant à inclure le secteur nucléaire dans les sanctions ont jusqu'à présent échoué en raison de l'opposition de la France et de la Hongrie - cette dernière ayant confié à Rosatom la construction des deux réacteurs de la centrale de Paks II.

Les sanctions contre Rosatom, bien que souvent demandées, sont absentes du 11e paquet de sanctions de l'UE de fin juin 2023 - car l'influence du conglomérat nucléaire russe est importante en Europe. 1/5 de l'uranium consommé dans l'UE provient directement de Russie, et Rosatom exploite également des mines d'uranium au Canada, en Afrique du Sud, en Australie, aux États-Unis et au Kazakhstan, où y participe. En outre, le groupe public russe enrichit un tiers de l'uranium utilisé dans l'UE, une condition préalable à l'utilisation de l'uranium comme combustible pour les centrales nucléaires. Plusieurs pays d'Europe de l'Est, ainsi que la Finlande, qui exploitent des centrales nucléaires de conception russe, dépendent de Rosatom pour leur approvisionnement.

Aussi, il peut sembler difficile de comprendre pourquoi l'AIEA n'a pas critiqué plus sévèrement les agissements de Rosatom en Ukraine, et en particulier dans la centrale nucléaire de Zaporijjia, et pourquoi elle n'a pas cessé de soutenir l'entreprise dans son expansion dans d'autres pays. L'influence de Rosatom au sein de l'AIEA s'étend jusqu'aux plus hauts niveaux : le poste de directeur général adjoint est occupé par Mikhail Chudakov, ancien directeur de Rosenergoatom (producteur russe d'électricité nucléaire).

La « *coopération stratégique* » que la multinationale française Framatome a signée avec Rosatom joue probablement un rôle central dans le fait que le groupe russe n'est toujours pas sanctionné par l'UE - car la parole de la France a du poids au sein de l'UE. On notera que cet « *accord de coopération à long terme* » a d'ailleurs été signé en grande hâte en décembre 2021, deux mois avant l'invasion russe. Récemment, les deux entreprises Framatome et Rosatom ont même créé une co-entreprise pour développer l'usine de fabrication de combustible de Lingen, en

Allemagne pour les centrales nucléaires d'Europe de l'Est. Cela signifie que des experts russes travaillent dans des installations nucléaires très sensibles en Allemagne, comme cela a déjà été officiellement confirmé.

> Sur l'accélération des mesures permettant la relance en France

En octobre 2021, Macron a dévoilé sa volonté de construire de nouveaux réacteurs nucléaires, à travers France 2030, un plan emprunt d'impérialisme soumois et d'un techno-solutionnisme décomplexé. Ce sera de nouveau confirmé et détaillé en février 2022 dans le discours de Belfort, où la construction de 6 nouveaux EPR a été précisée (passant ensuite à 14 EPR, en janvier 2024), ainsi que l'investissement dans des mini-réacteurs (SMR – *small modular reactor*).

Comme pour chaque projet de grande ampleur, un énième débat public fantoche a été organisé à échelle nationale, où la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), dont le slogan est « *Ma parole a du pouvoir* », fait semblant de prendre en considération votre opinion face à une nuisance qui se fera dans tous les cas. Celui-ci était prévu du 27 octobre 2022 au 27 février 2023 dans plusieurs villes, pour « débattre » du programme « proposé » par EDF de 6 réacteurs nucléaires EPR2, dont les deux premiers seraient situés à Penly, en Normandie.

Dès le 2 novembre 2022, comme pour rire au nez de l'opposition, le gouvernement présentait son projet de loi d'accélération du nucléaire. Six jours après, le premier débat public à Paris était perturbé par des militant.es du collectif Piscines Nucléaires Stop, contre le stockage des déchets nucléaires à La Hague, et par des opposant.es au projet CIGEO à Bure.

Le 24 janvier, un peu plus d'un mois avant la fin de la concertation, le Sénat a adopté en première lecture le projet de loi de l'exécutif pour accélérer les procédures administratives en vue de nouveaux réacteurs. En réponse, le réseau Sortir du Nucléaire et Greenpeace se sont scandalisés du manque de « démocratie » dans un débat organisé par l'État sur le nucléaire, et ont cessé d'y participer les séances suivantes, tandis que France Nature Environnement (FNE), Global Chance et négaWatt y sont restées, malgré un scepticisme marqué quant à l'utilité d'être présent.es.

Le débat a ensuite été perturbé à Lille par des opposant.es « autonomes, sans aucune référence à une organisation connue » (selon la CNDP) et à Lyon où les ONG présentes auraient demandé « avec force aux manifestant.es de cesser leurs perturbation de la réunion » ; le représentant de négaWatt leur déclarant par exemple : « *Vous êtes les idiots utiles du président de la République et du gouvernement* ».

Suite aux perturbations de Lille et Lyon, les réunions publiques suivantes ont été annulées, dont celle de Tours où un rassemblement anti-nucléaire était notamment organisé. Avec ces annulations, la CNDP s'est elle-même sabordée, parce qu'humiliée par un gouvernement qui légifère au même moment. Dans cette situation, même les plus adeptes du débat public peuvent se rendre compte qu'il ne s'agit là que d'un vernis, et qu'ils sont, de ce fait, les « *idiots utiles du gouvernement* » !

Et, cerise sur le gâteau, avant même que la CNDP ne rende son rapport, les député.es ont voté le projet de loi à l'assemblée nationale le 21 mars 2023 (et en 2ème instance le 22 juin, en pleine réforme des retraites).

Parmi les mesures votées dans ce texte de loi : simplification des procédures administratives concernant la construction de nouvelles installations nucléaires, la prolongation de durée de vie des réacteurs existants (au-delà de 50 ans), suppression de l'objectif de réduction à 50% du nucléaire dans le mix électrique (qui avait été fixé sous le quinquennat Hollande), doublement des peines d'emprisonnement pour intrusion dans un site nucléaire, enfin, suppression de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) et le transfert de ses experts notamment à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) – ce qui, après une opposition parlementaire et syndicale corporative, a été retiré du projet de loi, pour être finalement adoptée en commission sénatoriale quelques mois après.

En effet, le 8 février 2024, le Sénat a adopté les articles du projet de loi visant à fusionner l'ASN et l'IRSN en une seule et même instance, l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR). À l'heure actuelle, le projet de fusion est encore en discussion et sera rediscuté par les député.es le 11 mars – pour l'anniversaire de Fukushima. En toile de fond de cette réorganisation se joue un conflit entre EDF et l'IRSN, le premier jugeant le second un peu trop indépendant. Bien qu'étant une institution pro-nucléaire faisant partie de l'industrie nucléaire, l'IRSN est en fait une épine dans le pied de la relance qui pourrait s'accélérer dans les prochains temps.

Un premier projet de réforme de l'IRSN avait déjà été envisagé à la fin des années 2000, lorsque Sarkozy prévoyait de relancer la construction de réacteurs nucléaires. Il y aurait toujours eu des « débats houleux » entre les experts qui effectuent les contrôles et les opérateurs, notamment EDF. À EDF, les cadres pensent que l'IRSN pousserait l'ASN à prendre des décisions plus sévères envers EDF. Par exemple, en 2017, l'ASN demande à EDF d'arrêter les 4 réacteurs de la centrale du Tricastin pendant plusieurs jours, afin de consolider une partie de la digue d'un canal située en amont du site. EDF conteste : pour eux, les travaux peuvent être faits sans stopper la production – un jour d'arrêt de réacteur étant un manque à gagner de plus d'1 million d'euros.

Cette réforme a longtemps été contestée par les salarié.es de l'IRSN et par des militant.es et organisations anti-nucléaires réformistes (qui projettent une maintenance et une relance du nucléaire dans de bonnes conditions). La fusion pourrait ainsi mener à une perte en indépendance de l'IRSN et à une dégradation de la sûreté nucléaire, et ce peu avant la mise en fonction de l'EPR de Flamanville et la construction de nouveaux EPR. Encore en juin 2017, l'IRSN avait émis un avis très critique sur le couvercle de l'EPR de Flamanville.

Fin mars 2024, l'État et EDF prévoient la mise en fonctionnement de l'EPR de Flamanville, avec la première étape de chargement du combustible d'uranium dans le réacteur, avant la production des premiers mégawatts à la mi-2024... En réponse, l'ASN alerte sur un calendrier toujours « très tendu » et « sans aucune marge » pour un démarrage de l'EPR de Flamanville début avril. La montée en puissance se fera par paliers, avec nécessité de l'autorisation de l'ASN pour passer